

Conseil d'établissement
Procès-verbal de la séance ordinaire du
16 Avril à 18 h
Sur TEAMS

1. Ouverture de la séance/vérification du quorum

La séance est ouverte à 18 h 08 par Julien Le Maux.

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

Membres du CÉ	Membre invité
<p>Présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Julien Le Maux (parent) ▪ Julie Benoit (Tech service de garde) ▪ Solène Balay (parent) ▪ Noé Noviant (parent) ▪ Anne-Maël Suarez-Blanquet ▪ Elena Garcia Cerrudo (parent) ▪ Stéphanie Gosselin 	<p>Présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Luc-Etienne Paris (directeur)

2. Mot de bienvenue de la direction

Luc-Étienne Paris a annoncé la démission de Joëlle Gauthier, enseignante, du Conseil d'établissement. Cette démission n'affecte cependant pas le quorum. Pour le moment, aucun enseignant ne la remplacera.

3. Nomination d'un secrétaire et d'un gardien du temps

Elena Garcia se propose.

Stéphanie se propose en gardienne du temps.

4. Question du public

Pas de question.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption est proposée par Anne-Maël et secondée par Stéphanie.

6. Procès-verbal :

- **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière tenue le 19 mars 2024**

L'adoption des points discutés lors de cette réunion sera soumise au vote lors du prochain Conseil d'Établissement en mai.

7. Suivi du procès du 19 mars 2024

- Le groupe de travail constitué pour faire progresser le projet de murale dans l'escalier a fait état de deux artistes intéressés par le projet. Ces derniers devraient nous transmettre leurs devis prochainement. Il est important de noter que rien n'est encore définitif à ce stade.
- Il a été suggéré d'organiser une réunion concernant l'entrée au secondaire avant la session de portes ouvertes de l'école Jean Mance, prévue pour la mi-mai. Nous sommes en contact avec le directeur, M. Olivier Roy, et les parents volontaires de l'école Jean Mance doivent nous contacter sous peu pour coordonner cette réunion.
- Le 23 mai aura lieu la journée de bienvenue à la Maternelle.

8. Travaux du conseil d'établissement

8.1. Sorties éducatives et financement

Le Comité a pris connaissance des sorties nécessitant une approbation du Conseil d'Établissement. Voici les détails :

- Nuit à l'École pour les Groupes 120 et 121 le 6 juin.
- Sortie au Musée des Sciences pour les Groupes 4A et 4B le 7 mai.
- Sortie au Château Ramezai pour les Groupes 4A et 4B le 23 mai.

Aucun frais est demandé pour les sorties.

L'adoption de les 3 sorties est proposée par Noé et secondée par Solène.

8.2. Service de garde

• Plateforme éducative :

Julie a partagé des informations importantes concernant la plateforme éducative (qui est étroitement liée au code éducatif de l'école, en mettant l'accent sur la lecture), et des détails supplémentaires sur les différentes fonctionnalités et ressources qu'elle offre :

Mode d'Organisation : la plateforme propose un mode d'organisation efficace pour les enseignants, facilitant la planification et la gestion des activités éducatives.

Programmation du SDG : la plateforme comprend des informations sur les événements festifs à venir, les sorties scolaires planifiées et les activités thématiques organisées par l'école.

Information sur le Développement de l'Enfant et ses Compétences

Nos Valeurs : La plateforme met en avant les valeurs fondamentales de l'école, offrant un espace pour promouvoir et inculquer ces valeurs chez les élèves.

- Les journées de stage destinées aux parents se sont déroulées avec succès. Un total de 13 parents volontaires ont participé à ces journées, qui se sont déroulées sur une période de deux jours.
- Les **inscriptions** pour l'année prochaine ont été complétées. Le Conseil d'Établissement a exprimé des préoccupations concernant la pénurie de personnel, une situation qui est devenue habituelle ces dernières années. Julie a fourni des clarifications rassurantes sur la situation de la

pénurie de personnel. Elle a confirmé que la situation est mieux sous contrôle et a souligné une mesure spécifique qui aide à atténuer les défis : les élèves ayant obtenu leur diplôme du secondaire 5 peuvent désormais agir en tant qu'éducateurs (sans poste régulier) pour des tâches telles que la surveillance du déjeuner. Cette initiative a été décrite comme un énorme soutien dans la gestion de la pénurie de personnel.

8.3. Calendrier scolaire 24-25

Il a été décidé que le calendrier 24-25 sera inclus à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Établissement en mai afin d'évaluer la possibilité d'organiser les rencontres des parents le même jour que l'assemblée générale ou pas. Au cours des dernières années, les rencontres de parents ont été réparties sur deux jours dans le but d'aider les parents ayant deux enfants à l'école.

Il a été suggéré que si les rencontres de parents sont planifiées sur une seule journée, il serait apprécié d'avoir une journée pédagogique le lendemain pour faciliter le travail des enseignants.

9. Points d'information / droit de parole aux membres

9.1. Direction

- Project éducative : Luc-Étienne collabore avec les enseignants pour mettre en place le projet éducatif axé sur la lecture. Cette initiative vise à définir les objectifs et les moyens pour les atteindre. Les détails de ce travail seront présentés lors du prochain Conseil d'Établissement.

- Salubrité :

Luc-Étienne a informé le comité de la plainte déposée auprès du CSDDM par un parent d'élève concernant la salubrité des toilettes de l'école, qui dure depuis quelques semaines. Dans sa plainte, le parent accuse l'école de l'absence de savonnier, du manque de propreté des toilettes du 2ème étage et de l'odeur présente dans celles-ci.

La direction de l'école a pris plusieurs mesures pour résoudre le problème signalé concernant les toilettes du 2ème étage :

- Suite au vandalisme et au bris de savonnier, les toilettes du 2ème étage ont été réparées, notamment en remplaçant le radiateur, la cuvette des toilettes et en refaisant la peinture.
- Il a été identifié que les conditions des toilettes en général étaient en partie le résultat de vandalisme commis par des élèves inconnus de l'école.
- La direction travaillera aussi avec le SDG et l'équipe enseignante à l'enseignement des comportements explicite chez les élèves en lien avec le respect des lieux et du matériel
- Différentes mesures ont été mises en place, telles que la répartition de 19 clés d'urgence dans les différentes classes du 2ème et 3ème étage, afin de prévenir de futurs incidents.
- La direction a été informée de l'octroi d'une bonification spécifique de 10%, dédiée à l'aide des concierges de soirée pour l'année 24-25.
- En 2027, les toilettes du rez-de-chaussée seront rénovées, ce qui contribuera à améliorer les installations sanitaires de l'école.

Par ailleurs, lors de la dernière inspection de salubrité l'école a reçu une note de 76% au niveau 2 lors d'une évaluation en novembre 2023. Ce qui correspond à un niveau de propreté adéquat, propreté normale, dans l'établissement.

9.2. Service de garde

Julie n'a rien ajouté.

9.3. Enseignantes

Stéphanie a informé le comité des derniers incidents survenus dans la cour d'école. Elle a signalé que deux ou trois bancs ont été vandalisés et sont actuellement en réparation.

Pour prévenir de tels incidents à l'avenir, plusieurs suggestions ont été avancées :

- La création de panneaux par les enfants sensibilisant les utilisateurs de la cour aux règles et à l'importance de respecter les équipements.
- Lancer un appel dans le journal local, l'Écho de la Montagne, invitant les parents à être attentifs aux possibles actes de vandalisme dans la cour.
- Encourager les membres de la communauté à composer le 911 en cas de besoin ou d'urgence liée à des actes de vandalisme.

Il a été mentionné que les évaluations sont en cours de préparation pour le dernier mois de l'année scolaire.

9.4. OPP

Solène a annoncé qu'elle ne sera plus parente d'école au Pied de la Montagne à partir de l'année prochaine. En conséquence, elle démissionnera de ses fonctions à la fin de l'année en cours. Elle a exprimé sa gratitude pour avoir eu l'occasion de servir dans ce rôle.

Solène a également assuré que tous les processus mis en place pour la bibliothèque au cours des deux dernières années seront bien documentés et laissés en place pour les années à venir, garantissant ainsi une transition pour son successeur.

10. Projets

Le prochain projet sur lequel le comité se concentre est l'organisation de la Fête des Voisins, prévue pour le mois de juin. Bien qu'il y ait quelques parents volontaires pour aider, le comité a souligné le besoin d'une organisation plus poussée du côté des parents. L'organisation Milton Park est un partenaire très impliqué dans ce projet.

11. Délégué au comité de parents

Lors du dernier comité de parents, ces sujets ont été discutés :

- L'Eclipse solaire.
- Le budget.
- Consultation a les enseignants et membres école.

12. Suivi de correspondance

Aucune correspondance.

13. Levée de la séance

La séance est levée à 19h56